

# ÉLECTIONS PROfessionnelles 2022



# COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DES COURS D'APPEL, DE LA COUR DE CASSATION ET DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Que vous soyez fonctionnaire, agent contractuel ou magistrat, quel que soit votre grade ou votre statut, vous allez élire vos représentant.es dans les CSA des Cours d'appel, celui de la Cour de cassation et celui de l'École Nationale de la Magistrature, pour une durée de 4 ans.

# Le CSA, une instance unique de dialogue social

- Le comité social d'administration délocalisé est la déclinaison locale du CSA ministériel. Le CSA comprend, outre son président, le/ la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines ainsi que des représentant.es du personnel. Le nombre de représentant.es du personnel varie en fonction de l'instance.
- Les représentant.es du personnel titulaires et suppléant.es des CSA sont élu.es au scrutin de liste. Chaque CSA se réunit au moins deux fois par an.



#### Quel changement en 2023?

La formation spécialisée santé au travail : à partir de 2023, le CHSCT disparaît au profit d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est obligatoirement créée, au sein du CSA.

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022** 

**VOTEZ CFDT!** 









### DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022 JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT



#### **QUE FONT VOS ÉLU.ES CFDT AU CSA?**

Vos élu.es sont avant tout des collègues qui ont choisi de s'engager pour défendre votre quotidien et la qualité des services rendus aux usagers. Nos militant.es sont des personnels de terrain qui vous accompagnent, vous informent de vos droits et les font valoir. Ils Elles connaissent les problématiques et spécificités locales de leur secteur et les font remonter.

Ils-Elles portent vos sujets à l'ordre du jour des réunions et en débattent.

Ils-Elles participent aux décisions qui impactent votre travail.

Ils. Elles donnent leur avis sur :

- Le fonctionnement, l'organisation des services, les emplois et les projets immobiliers.
- Les projets de lignes directrices de gestion (mobilité et promotion, valorisation des parcours professionnels).
- Les projets de textes relatifs aux statuts, aux filières et aux rémunérations.
- Le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et les textes relatifs aux droits des personnes en situation de handicap.
- Les plans de formation et l'usage du compte personnel de formation.
- La participation du ministère à la protection sociale complémentaire des personnels.
- Les textes relatifs au temps de travail, au télétravail, le droit à la déconnexion.
- Les règlements et consignes en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.



**DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022** 

**VOTEZ CFDT!** 

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE







## **LA CFDT ET VOUS**











#### **POURQUOI VOTER CFDT?**

Pour être efficacement écouté, aidé, soutenu et représenté!

#### **CE QUE VEUT LA CFDT**

- La CFDT alerte l'administration de vos difficultés: besoin de reconnaissance, besoin de communication, surcharge de travail, bureaux sur-occupés, logiciels inadaptés, lenteurs informatiques, audiences tardives, valse des réformes...
- La CFDT vous écoute : vos militant.es sont présents à vos côtés ; ils·elles se déplacent dans les différents sites de leur secteur et vous rencontrent.
- Force de propositions, la CFDT négocie ; pas de politique de la chaise vide à la CFDT.
- La CFDT défend vos droits et vos intérêts pour des avancées concrètes :
  - o une véritable réforme des greffes valorisant les missions des agents de tous les corps ;
  - o un déploiement pour chaque fonctionnaire en ultraportables et scanners;
  - o l'encadrement de la durée des audiences par un calibrage adapté;
  - o du personnel en nombre suffisant dans les areffes:
  - o une harmonisation des pratiques de télétravail:
  - o le développement des tutorats ;
  - o le regroupement des agents exerçant des fonctions similaires sur le ressort pour échanger sur les pratiques métiers ;
  - o le développement des formations sur site (métier, hygiène et sécurité sur site...).
  - o un renforcement conséquent des services supports en juridiction et au sein des SAR.



Fidèles à nos valeurs, nous ne soutiendrons que les projets ayant un impact positif sur votre quotidien. Parce qu'il est temps pour l'administration de passer du discours aux actes, la CFDT revendique des agents mieux traités et un service public de qualité, à la hauteur des besoins des citoyens.

> L'HUMAIN EST AU CŒUR **DE NOS PRÉOCCUPATIONS**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022** 

**VOTEZ CFDT!** 





# LA CFDT VOUS REPRÉSENTE

Vos élu.es font partie d'un **réseau de militant.es CFDT** au sein de la fonction publique

Les représentantes CFDT vous consultent sur votre quotidien et vos missions et font des propositions, défendent vos intérêts dans les instances représentatives.



# LA CFDT ET VOUS

#### Pourquoi voter CFDT ?

Voter CFDT c'est voter pour un syndicat qui vous place au cœur de ses revendications :

- En étant à votre écoute et une force de propositions,
- En défendant vos droits et vos intérêts,
- En alertons l'administration sur vos difficultés.
- Fidèles à nos valeurs nous soutiendrons les projets ayant un impact positif sur votre quotidien.

Voter CFDT, c'est bénéficier de la force du premier syndicat de France.

DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTEZ CFDT!** 

